

# MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

## Procès-verbal du Conseil municipal du mardi 14 avril 2026

Le 14 avril 2026 le Conseil Municipal s'est réuni, à 20h00, sous la présidence de

Monsieur Cédric MILANI, Maire

Date de la convocation : 8 avril 2026

Membres présents : Cédric Milani, Gilbert Longo, Evelyne Roux, Fabien Gallice, Estelle Milani, Christian Girard-Cusin, Eveline Simondi, Matthias Pellissier, Christine Goichot, Noemie De Macedo

Membre absent excusé : Yann Peschot représenté par Estelle Milani

Secrétaire de séance : Evelyne Roux

### Ouverture de séance

La séance du Conseil Municipal de Saint Albin de Vaulserre s'est tenue le mardi 14 avril 2026 à 20h, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric MILANI, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le Maire procède à l'appel nominal des élus et constate que le quorum est atteint.

### Approbation du PV du dernier Conseil en date du 20 mars 2026

### Décisions prises par le MAIRE

- Le maire a signé les congés de la secrétaire les mercredis 8, 15 et 29 avril après-midi, et les vendredis 10 et 17 avril, pas d'impact sur les ouvertures publics.
- Le maire a signé les congés de l'employé communale le 7 mai et le 15 mai.
- Le maire a autorisé le Souvenir Français à utiliser la salle des fêtes (uniquement cuisine) le mardi 28 avril à 18h et le 29 septembre 2026 à 18h ainsi que la salle du conseil le 12 juin 2026 à 18h, la deuxième adjointe procédera à l'ouverture et la fermeture de la mairie.
- Le maire a autorisé le comité d'Animation de Saint Albin a utilisé la salle du conseil pour la réalisation des fleurs du char les jeudis après-midi et soirée à partir du 9 avril, la deuxième adjointe procédera à l'ouverture et la fermeture de la mairie.
- Le maire a signé l'arrêté de Voirie portant alignement et permission de voirie n° 2026\_25 au croisement de la route de la Mairie et de la Madone.

### Informations diverses de la mairie

Les travaux de busage route de la Mairie vont prochainement attaquer.  
Le vendredi 3 avril 2026 a eu lieu la signature de fin de chantier de l'hospice entre l'architecte Benone Christian et Soliha.

## **DÉLIBÉRATION - Vote des taux d'imposition**

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales. En conséquence, Monsieur le Maire propose de **de ne pas augmenter les taux cet année.**

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité par 11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions,

## **DÉCIDE**

De fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

<b>Taxes</b>	<b>Taux 2026</b>
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	33.90 % (soit 18 % communale 15,9% Départementale)
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	45,25 %
Taxe d'habitation	6.90%

## **CHARGE**

Monsieur le Maire de prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et de notifier cette décision aux services préfectoraux.

## **DÉLIBÉRATION — Subventions Associations**

Pour donner suite à la réception pour chaque association, du contrat républicain signé par les présidents d'association ainsi que le bilan de l'année N-1 et des projets futurs.

Le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2026 aux associations et autres organismes :

<b>Organisation bénéficiaire</b>	<b>Montant 2026</b>
<b>Comité Animation des 3 villages</b>	<b>100,00 €</b>
<b>Club d'astronomie Les Nuits Magiques</b>	<b>100,00 €</b>
<b>Don du sang</b>	<b>100,00 €</b>
<b>ADMR Pont de beauvoisin</b>	<b>150.00 €</b>
<b>Comité d'Animation de Saint Albin de Vaulserre</b>	<b>100,00 €</b>
<b>Souvenir Français</b>	<b>100,00 €</b>
<b>AICA (1)</b>	<b>100,00 €</b>
<b>SOU DES ECOLES</b>	<b>200,00€</b>
<b>Foot FC SAV</b>	<b>100.00€</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 050,00</b>
(1): Les chasseurs unis	€
( St Jean, St Albin, St Martin, Pont de Beauvoisin)	

Mme Roux Evelyne et Mme Simondi Eveline, ne prennent pas part à la délibération.  
Acceptée à l'unanimité des participants au vote : 9 pour 0 contre et 2 abstentions.

Le porté de la décision du Conseil Municipal est

- Le versement des subventions en faveur des associations et organismes selon la répartition proposée pour un montant de **1050 €**.
- Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal, article 65748.

### **DÉLIBÉRATION - Création de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)**

Le Conseil municipal,

Vu l'article 1650 du Code général des impôts, relatif à l'institution d'une Commission Communale des Impôts Directs dans chaque commune,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Commission Communale des Impôts Directs est chargée de participer à l'évaluation des bases d'imposition des impôts directs locaux,

Considérant que cette commission intervient notamment en matière de :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties
- Taxe d'habitation (résidences secondaires)
- Cotisation foncière des entreprises (CFE)

Considérant que la commission est composée :

- Du Maire ou de son adjoint délégué, président
- et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants (communes < 2 000 habitants)

Considérant que les commissaires doivent être :

- De nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne
- Agés de 18 ans au moins
- Jouir de leurs droits civils
- Inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune
- Familiarisés avec les circonstances locales

### **DECIDE**

Article 1 : De procéder à la création de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Article 2: De proposer à la Direction Départementale des Finances Publiques une liste de contribuables, en nombre double, destinée à permettre la désignation des commissaires titulaires et suppléants.

Article 3 : De préciser que la désignation définitive des membres de la commission sera effectuée par le Directeur Départemental des Finances Publiques.

Article 4 : De rappeler que la commission se réunira sur convocation de son président et participera aux travaux d'évaluation des bases fiscales dans les conditions prévues par la loi.

## **CHARGE**

Monsieur le Maire de :

Transmettre la présente délibération aux services fiscaux

Proposer la liste des contribuables répondant aux conditions légales et comme présenté ce jour.

Assurer le bon fonctionnement de la commission

**Cédric Milani président**

**Commissaires titulaires**

Burille Jean

Roux Evelyne

Rochet Marc

Gallice Josette

Gentil- Perret Emmanuel

Goichot Christine

**Commissaires suppléants**

Gueugnot Sébastien

Naturale Yann

Guignier Frédéric

De Macédo Noémie

Liatard René

Pellissier Bernard

**Acceptée à l'unanimité des présents**

## **DÉLIBÉRATION - travaux des PATA (Emplois) + parking du lavoir**

Dans le cadre des travaux prévus pour l'année 2026, les emplois et notamment la stabilisation du parking du lavoir (partie située côté mairie), deux devis ont été présentés par les entreprises suivantes :

- Eiffage : 2 625 € HT, soit 3 150 € TTC (incluant la préparation et la réalisation d'un revêtement bicouche)
- Colas : 2 880 € HT, soit 3 456 € TTC (incluant le revêtement bicouche, la préparation restant à la charge de la commune)

Madame Goichot ne prend pas part à la délibération car son travail est en rapport avec une des entreprises contactées

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- **DECIDE**  
de retenir le devis de l'entreprise Eiffage pour la réalisation des travaux pour un montant de 2625 € HT soit 3150 € TTC
- Précise que les dépenses correspondantes seront imputées au compte 2152 / 21

**CHARGE Monsieur le Maire de :**

- Mettre en œuvre la présente décision
- Signer tout document afférent à ce dossier

## Point courses cycliste

- Alpes Isère tour le 28 mai 2026 (village départ Saint Martin de Vaulserre et Saint Albin de vaulserre)
  - o Associations mettant en place une buvette et restauration rapide (Comité d'Animations de Saint Albin de Vaulserre et Entraide et Amitié de Saint Martin de Vaulserre).
  - o Gilbert présente le projet et demande des bénévoles  
Christian Girard - Cusin, Gilbert Longo, peut être Christine Goichot se proposent.  
Chaque bénévole aura un badge permettant d'aller sur les étapes suivantes.
  - o Les invitations pour les personnes dans la voiture chaque étape
    - Le 27 mai
    - Le 28 mai
    - Le 29 mai
    - Le 30 mai Matthias et Bernard Pellissier
    - Le 31 mai Sébastien Gueugnot
- La cyclo sportive défis des Vals le samedi 27 juin 2026
  - o Besoin de signaleurs :
    - Daniel Gallice
    - Fabien Gallice
    - Christian Girard-Cusin
    - Gilbert Longo
    - Matthias Pellissier
    - Christine Goichot
- Le tour de France Masculin le 22 juillet 2026.

## Bilan du nettoyage de printemps et broyage

Il a eu lieu le samedi 11 avril 2026.

Une belle réussite : de nombreux participants environ 35 personnes, peu de déchets.

Pour le broyage : moins de branches à broyer et plus de facilité car les rameaux étaient mieux disposés.

## Point commémoration du 08 mai à 11 h

M Guignier sera présent pour faire le maître de cérémonie.

Nous partagerons le verre de l'amitié après.

## Point travaux

- Les volets de la cure ont été peints
- Les abords de l'hospice ont été finalisés
- La lazure de la salle des fêtes a démarré.
- Du fraisa a été étendu sur le parking de la cure.

Prévision d'une réunion de la commission travaux le mardi 12 mai à 18h30.

Prévision d'une réunion de la commission salle des fêtes le mardi 4 juin à 19h

Prévision d'une réunion de la commission téléalarme le mardi 4 juin à 20h30

### Brainstorming

Lors du conseil municipal, un brainstorming a été organisé. Chaque nouvel élu a présenté ses idées de projets ou d'améliorations qu'il juge nécessaires afin d'améliorer les conditions de vie des habitants et le développement du village de Saint-Albin-de-Vaulserre.

Un état des lieux a été réalisé, à l'aide de cela une feuille de route sera mise en place pendant le mandat.

### Questions Diverses.

On propose à la commune de renouveler le projet Archi'nature. Le conseil refuse pour cette année.

Pour l'instant le référents VDD-Lutte contre le frelon asiatiques n'est pas trouvé  
Planification du « tour de la Commune » le 11 juin à 19h avec un départ de la mairie.  
M Cédric Milani sera en congé du 23/04 au 27/04 inclus.

Fin de la réunion à 23h 39

Prochain conseil municipal le mardi 12 mai 2026

Secrétaire de séance

Evelyne Roux



Maire de la commune

Milani Cédric

